

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 03/2019-2020 concernant l'adoption du budget du ménage communal pour l'année 2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°03/2019-2020 relatif au sujet ci-dessus.

Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 20 novembre 2019. Elle remercie la Municipalité pour sa disponibilité, ainsi que pour les explications et les réponses très précises qui lui ont été fournies.

La Commission des Finances a revu avec la Municipalité le détail des positions proposées dans le Budget 2020 et les explications pour les variations par rapport au Budget 2019 qui nous ont été fournies sont pleinement justifiées.

La municipalité nous présente un budget 2020 négatif d'environ 400'000CHF. Nous notons les points principaux suivants :

- Augmentations des charges par rapport au budget 2019:
 - Bâtiments communaux : 137'000CHF
 - Service Urbanisme : 118'000CHF
 - Service Social : 121'000CHF
 - Prévoyance Sociale : 166'000CHF
 - Instruction / enseignement: 59'000CHF
- Augmentation des revenus par rapport au budget 2019:
 - Impôts : 376'000CHF
 - AVASAD : 100'000CHF (économie)

L'augmentation des charges est principalement due à des obligations imposées par le canton (plan d'affectation, Geoportail et autres formes de charges sociales).

L'augmentation des revenus est liée à une augmentation de la population et des répercussions positives de l'AVASAD.

Comme chaque année, il est impossible de prévoir certaines charges et revenus qui sont dépendants du canton. Néanmoins, nous tirons la conclusion suivante :

- Augmentation de la population : 12%
- Augmentation total des charges : 12%
- Augmentation des revenus : 11%

Les revenus étant toujours calculés d'une manière conservatrice, le budget proposé nous paraît raisonnable. Il est à noter que, malgré un autofinancement négatif, nous restons dans une bonne situation financière pour supporter les investissements 2020 proposé de 833'000CHF.

Les investissements de 80'000CHF pour le chauffage du temple et 150'000CHF pour le terrain multisports sont sujet aux préavis futurs. La dépense pour l'assainissement de l'éclairage public de 200'000CHF (voir Préavis No. 04/2019-2020) serait en plus si accepté.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances ne doute pas que même si le budget présenté est déficitaire, la santé financière de la commune n'est pas mise en question. Raison pour laquelle, elle propose au Conseil d'accepter le Préavis No. 03/2019-2020 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biederman



Michel Guex



Marcel Miesen

Vich, le 22 novembre 2020